

Dispositif «A Tire d'Aile» - Complément à la délibération du 28 février 2000 et bilan semestriel

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le dispositif «A Tire d'Aile» (Aide Individuelle aux Loisirs par l'échange) adopté par le Conseil Municipal en séance du 22 avril 1996 a pour objectif de faciliter l'accès aux loisirs aux jeunes Bisontins âgés de 16 à 25 ans. En échange d'un projet d'utilité sociale de 20 heures effectué par un jeune, une aide aux loisirs de 500 F est attribuée par la Ville sous forme de chèques vacances sur la base d'un chèque de 100 F par 1/2 journée/jeune réalisée (4 heures). Chaque jeune reçoit en outre une Carte Avantage Jeunes.

Bilan semestriel

Lorsque les projets sont réalisés auprès d'organismes extérieurs, une convention matérialise le partenariat établi. En effet, certains partenaires s'impliquent parfois activement dans la démarche en assurant l'encadrement des jeunes et/ou en participant financièrement à la prise en charge de l'aide aux loisirs.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2000, 10 conventions ont été signées pour un total de 47 projets d'utilité sociale concernant :

- *Compagnons d'Emmaüs* : (tri de vêtements) 12 jeunes encadrés par Emmaüs, conventions signées les 11 février et 11 avril 2000, sans participation financière de la structure d'accueil.

- *CTB* : tâches administratives pour 4 jeunes, encadrement des jeunes et financement du dispositif par la CTB, conventions signées le 20 décembre 1999 et le 11 février 2000.

- *Association des Jardins Familiaux* : entretien de jardins pour 2 jeunes, réalisation de fresques sur des bacs à compost pour 10 jeunes, conventions signées les 21 février et 11 avril 2000

- *Comité de Quartier de Rosemont/ Saint-Ferjeux* : entretien de l'environnement pour 10 jeunes, rénovation des chalets de Noël pour un jeune, conventions signées les 9 mars et 11 avril 2000, avec participation financière de la structure d'accueil

- *Mutualité du Doubs* : tri et calibrage de lunettes pour envoi dans des pays en voie de développement pour 5 jeunes, convention signée le 11 avril 2000, avec participation financière de la structure d'accueil.

- *MJC de Palente*, entretien de l'environnement pour 3 jeunes, rénovation des chalets de Noël pour un jeune, convention signée le 11 avril 2000, avec participation financière de la structure d'accueil.

41 projets d'utilité sociale ont également été réalisés avec les services Voirie (6 jeunes pour des petits travaux d'entretien) et Espaces Verts (35 jeunes pour des chantiers d'entretien de l'environnement), soit un total de 88 chantiers/jeunes durant les 6 premiers mois de l'année 2000.

Mesure complémentaire

L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) propose désormais, selon les mêmes modalités de diffusion et d'utilisation que les «Chèques Vacances», des «Coupons Sports» utilisables pour financer des activités sportives. L'aide au jeune pourra donc prendre la forme, selon son choix, soit de chèques vacances, soit de coupons sports.

A cet effet, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'ANCV.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission de la Politique de la Ville, le Conseil Municipal prend acte du bilan du premier semestre 2000 et autorise M. le Maire à signer la convention avec l'ANCV à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 11 juillet 2000.